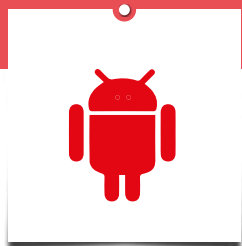


RETROUVEZ LES APPLICATIONS MOBILE
ET TABLETTE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE.



Banque



Banxo

BANQUES & ASSURANCES

Renseignez vous
auprès de nos agences

SUIVEZ LA CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON SUR :



www.caisse-epargne.fr/lr*

*Coût de connexion
selon fournisseur d'accès



Twitter
@CaisseepargneLR



Instagram
@caisseepargne_lr



YouTube
Caisse d'Épargne
Languedoc-Roussillon

Partenaire
de votre école



VOUS ÊTRE UTILE

La Caisse d'Épargne, **partenaire** de vos études.

Offres privilèges
réservées aux établissements partenaires

Caisse d'Épargne et de Prévoyance du Languedoc-Roussillon, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital social de 370 000 000 euros - SIREN 383 451 267 RCS Montpellier - Siège social : 254 rue Michel Teule, BP 7330, 34184 Montpellier Cedex 04 - Mandataire d'assurance et d'Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 729 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 3402 2018 000 027 182, délivrée par la CCl de l'Hérault, garantie par CEGC 16 Rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 LA DEFENSE CEDEX - N° d'identification à la TVA : FR649383451267, TVA facturée sur les prestations taxables de plein droit et non facturée sur les prestations exonérées. KOZY 06/2021 © iStock (skynesher)



■ FINANCER VOS ÉTUDES

CRÉDIT EXCLUSIF

- Taux exceptionnel de **0,50 %⁽¹⁾**
- Jusqu'à **15 000 €**
- Sur une durée possible de **5 ans⁽²⁾**

EXEMPLE

Pour un Prêt⁽²⁾ Ecole Partenaire de 15 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,50 %, 60 mensualités de 253,19 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,50 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance, CNP Assurances, facultative : 4,05 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 243,00 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 0,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 15 191,40 €.

CRÉDIT ÉTUDIANT

- Taux à **0,90 %⁽⁴⁾**
- Jusqu'à **60 000 €**
- Sur une durée possible de **10 ans⁽⁵⁾**

EXEMPLE

Pour un Prêt⁽⁵⁾ personnel de 10 000 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,90 %, 48 mensualités de 212,18 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,90 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance, CNP Assurances, facultative : 2,70 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 129,60 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance 0,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 184,64 €.

CRÉDIT 1 000 € À 0 %

- Taux à **0 %⁽⁶⁾**
- Coût **0 €**
(Frais de dossier offerts + intérêts pris en charge par la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon)
- Sur une durée possible de **36 mois⁽⁷⁾**

EXEMPLE

Pour un Prêt⁽⁷⁾ personnel de 1 000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %, 1^{ère} mensualité de 27,70 €, puis 35 mensualités de 27,78 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance, CNP Assurances, facultative : 0,80 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 28,80 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,86 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 1 000 €.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(1) Offre valable à partir du 01/01/2020, réservée aux étudiants sous réserve de présentation d'une attestation de la direction de l'établissement ou d'un justificatif d'inscription de l'année en cours. (2) Exemple donné à titre indicatif sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. Somme maximum empruntée : 15 000 €. (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP assurances, entreprise régie par le code des assurances. (4) Conditions en vigueur au 01/06/2019, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (5) Exemple donné à titre indicatif sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (6) Offre valable à partir du 01/01/2020, réservée aux 18/28 ans. (7) Exemple donné à titre indicatif sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

■ OFFRES EXCLUSIVES #CaissepargneLR

BAC à BAC +3

Offre **Visa Classic** à **1€** par année d'étude⁽⁸⁾



PRIME DE **50€** OFFERTS*

BAC +4 et plus

Offre **Visa Premier** à **1€** par année d'étude⁽⁸⁾



PRIME DE **80€** OFFERTS*

■ VOUS ASSURER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS



ASSURANCE HABITATION⁽⁹⁾



ASSURANCE AUTO⁽⁹⁾



ASSURANCE MULTIMEDIA⁽⁹⁾

(8) Offre réservée aux étudiants souscripteurs d'un forfait « Les formules » et scolarisés dans l'un des établissements partenaires de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon. Sous réserve de présentation d'une attestation de la direction de l'établissement ou d'un justificatif d'inscription de l'année en cours. (9) Assur' Toit, Mon Auto & Moi et Sécur' Média sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Tarifs en vigueur au 01/01/2020. Offres soumises à conditions, renseignez-vous dans une agence Caisse d'Épargne. *Prime exceptionnelle versée à l'ouverture d'un compte Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, sous réserve de son activation.